



MAIRIE D'AMPLEPUIS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°3

OBJET : EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES DU MAIRE – COMPTE RENDU

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté-
re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres
Présent(s) : 20
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 7

Délibération comportant

3 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le :

30/05/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-huit mai deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Alexis DEBORD (à Lydie AUGAY), Emmanuel MAETZ (à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Romain COLLIER (à Pascale CERNICCHIARO), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (à Patricia PIVOT)

Le ou les membres absent(s) : Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Emmanuel MAETZ, Rémi LABROSSE, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Par délibérations du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021, et du 3 octobre 2023, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, en vertu des articles L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), un certain nombre de ses compétences. Selon les termes des articles précités du C.G.C.T, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en application de cette délégation.

Concessions cimetièrè :

Cimetièrè 1 :

08/03/2024 : renouvellement concession n°462, 2,66 m², 15 ans
11/04/2024 : renouvellement concession, n°11, 7,5m², 30 ans
03/05/2024 : renouvellement concession n °61, 6m², 15 ans
17/05/2024 : renouvellement concession n°469, 5m², 30 ans
17/05/2024 : renouvellement concession n°490, 2,89m², 30 ans

Cimetièrè 2 :

03/05/2024 : renouvellement concession n°6,6m², 15 ans

Cimetièrè 3 :

06/02/2024 : renouvellement concession n°142, 3m², 15 ans
13/03/2024 : renouvellement concession n°82, 3 m², 30 ans
20/03/2024 : renouvellement concession n°48, 6 m², 15 ans
03/05/2024 : renouvellement concession n °36, 6m², 15 ans
17/05/2024 : renouvellement concession n°40, 6m², 30 ans

Cimetièrè 4 :

24/03/2024 : renouvellement concession n°170, 3 m², 30 ans
30/03/2024 : renouvellement concession n°167, 3m², 30 ans
02/04/2024 : nouvelle concession n°211, 3m², 30 ans
03/04/2024 : renouvellement concession n°171, 3m², 30 ans
07/05/2024 : nouvelle concession n°473, 3m², 30 ans
16/05/2024 : renouvellement concession n°174, 3m², 30 ans
21/05/2024 : renouvellement concession n°175, 3m², 30 ans

Columbarium :

27/03/2024 : nouvelle concession n°B-015, 30 ans

Saint Claude Huissel :

18/04/2024 : nouvelle concession n°B-017, 30 ans

03/05/2024 : renouvellement concession n°125, 3m², 30 ans

Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue de l'Égalité, renonciation au DPU le 26/03/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint-Joseph, renonciation au DPU le 19/04/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue des Fontaines, renonciation au DPU le 24/04/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Daniel Fargeot, renonciation au DPU le 26/04/2024
- ⇒ Vente sur non bâti, Revillon, renonciation au DPU le 26/04/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Mendès France, renonciation au DPU le 14/05/2024
- ⇒ Vente sur non bâti, rue Daniel Fargeot, renonciation au DPU le 17/05/2024

Engagement de dépenses :

Attribution du marché de mission de maîtrise d'œuvre « Rénovation énergétique du bureau de poste » à l'entreprise ARCHITECTE DE LA PLANETE MARS pour un montant de 10 000 € HT

Attribution du marché de mission de maîtrise d'œuvre de l'opération de désamiantage d'un ex site industriel GERFLOR à l'entreprise SEITT pour un montant total de 23 300 € HT

Mission AMO en urbanisme – zone de rencontre, centre-ville, TOPOSCOPE/COMMUNE :

Montant : 62 837.50 € HT 75 405.00 € TTC

Réparation châssis rouillé du Renault Maxity, service technique, VRESTOR :

Montant : 4 800.00 € HT 5 760.00 € TTC

Audit téléphonie, commune, INOVA CONSEILS :

Montant : 3 325.00 € HT 3 990.00 € TTC

Réparation clocher – charpente, église de Saint-Claude-Huissel, COFFRE ET SUBTIL :

Montant : 5 499.00 € HT 6 598.80 € TTC

Feu d'artifice 14 juillet, place de l'Industrie, FRANCE FEU :

Montant : 1 833.33 € HT 2 200.00 € TTC

Entretien des vitres, bâtiments communaux, SYLKOR HOIZON :

Montant : 6 100.00 € HT 7 320.00 € TTC

Achat tondeuse thermique, espaces verts, LACOMBE DEMORE :

Montant : 1 986.75 € HT 2 384.10 € TTC

Aménagement chemin piéton, site Gerflor, EIFFAGE :

Montant : 33 241.86 € HT 39 890.23 € TTC

Guirlande illumination des rues, voirie communale, BLACHERE ILLUMINATION :

Montant : 2 874.87 € HT 3 449.84 € TTC

Baux :

Convention de servitudes d'ancrage de dispositif de vidéoprotection sur façades d'immeubles privés entre la Commune et Mme CAMERLYNCK et M IAFRATE sis 4 place de la Bouverie

Assurance : (subdélégation à Eric LACROIX)

Avenant au contrat multirisques, ALLIANZ – intégration maison rue du Nord et suppression de la salle de la Vallée

Demandes de subvention :

Financier	Dispositif	Projets	Montant projet € HT	Montant sollicité	Date de dépôt
Département	AAP des communes	Réhabilitation de l'école publique La Marelle d'Amplepuis	616 360.00 € HT	150 000.00 €	17/05/2024
Département	AAP des communes	Mise en place du contrôle d'accès des bâtiments communaux	111 000.00 € HT	55 000.00 €	17/05/2024

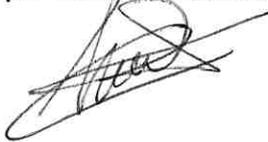
Le Conseil municipal PREND ACTE du compte-rendu de délégations.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 28 mai 2024.

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,
René PONTET

